



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 09 novembre 2020

Présents : Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès BORDAT-CATOIRE, Jean-Claude DELORME, Jean-Guy LEBEAU, Bernard METRAT, Christophe PARAT, Jean-Luc TISSIER, Alain TRICHARD

Pouvoir : de Fabienne CHAVANNE à Maryse Annet

Absente excusée : Marine BIAUSQUE

Secrétaire de séance : Jean-Claude DELORME

Approbation du précédent compte rendu : accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour

1. Délibérations

- SIRTOM

Concernant les déchets collectés par le SIRTOM, la commune transfère vers le SIRTOM la compétence de police spéciale « règlement déchets » (pour la vérification de la bonne utilisation des bacs).

Acceptée à l'unanimité.

- Assurance statutaire (assurance du personnel de la commune)

Le conseil délègue au centre de gestion le renouvellement du contrat groupe assurance statutaire.

Acceptée à l'unanimité.

2. Discussion

Il est procédé à l'examen du diagnostic « projet de territoire » de la communauté de communes du Clunisois.

Ce diagnostic décrit différents aspects : géographique, démographique, économique, culturel, associatif et les services de santé. Il a pour but de mettre en œuvre une réflexion puis un débat pour établir les projets de la CCC pour le mandat 2020/2026 et à moyen terme.

3. Questions diverses

CCAS : vu la conjoncture actuelle (confinement), le repas de fin d'année n'aura pas lieu.

Il sera distribué au domicile des personnes bénéficiaires un bon d'achat de 25€ valable à La Pratique.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h30.

Prochaine réunion de conseil mardi 01 décembre à 20h30